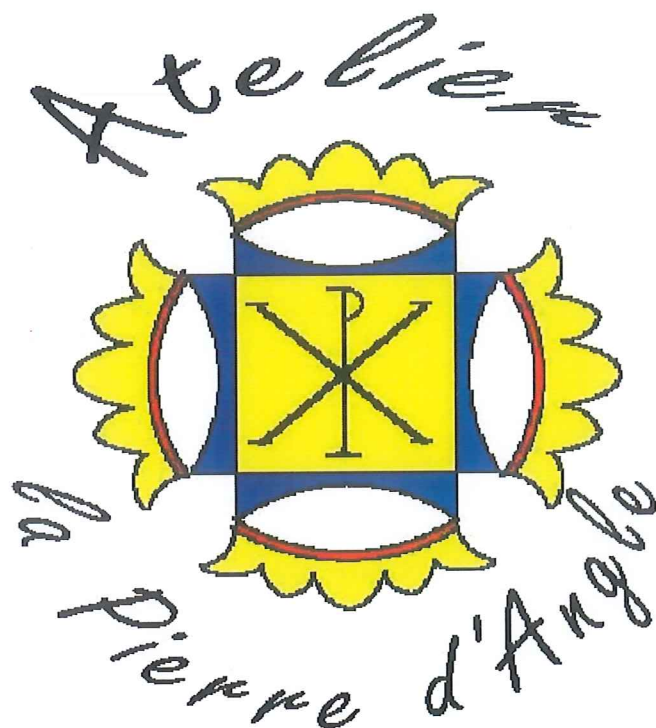




ASSOCIATION ATELIER LA PIERRE D'ANGLE
QUARTIER LEPLAN
83170 BRIGNOLES

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan

Actif		Exercice 31/12/2018			Exercice 31/12/2017
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	1 782,86	1 782,86		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	1 782,86	1 782,86		
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	2 929,06	2 929,06		
	Agencements terrains	180 497,51	111 047,12	69 450,39	13 044,60
	Constructions				
	Construction soi autrui				
	Inst. Techniques, mat. out. Industriels	99 164,65	77 140,97	22 023,68	31 559,61
	Autres immobilisations corporelles	128 062,01	100 044,41	28 017,60	48 120,13
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	410 653,23	291 161,56	119 491,67	92 724,34
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres immobilisations financières		600,00		600,00	350,00
	Total	600,00		600,00	350,00
Total I		413 036,09	292 944,42	120 091,67	93 074,34
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	11 702,93		11 702,93	13 715,86
	En cours de production de biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total	11 702,93		11 702,93	13 715,86
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances usagers et comptes rattachés	106 180,18		106 180,18	108 303,53
	Autres créances	296 590,15		296 590,15	133 974,98
	Total	402 770,33		402 770,33	242 278,51
Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	131 739,31		131 739,31	54 247,66
	Charges constatées d'avance (4)	370,00		370,00	1 364,16
Total II		546 582,57		546 582,57	311 606,19
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif					
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)		959 618,66	292 944,42	666 674,24	404 680,53

Renvois	(1) Dont droit au bail		
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)		
Engagements reçus	Legs net à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents		
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle		
	Dons en nature restant à vendre		
	Autres		

Bilan

Passif (avant répartition)		Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donation, subv. Invest. Biens renouvelables)	24 490,22	24 490,22
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	-180 641,67	-101 612,53
	Résultat de l'exercice	-55 066,10	-79 029,14
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	52 855,80	75 623,47
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		-158 361,75	-80 527,98
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	3 420,00	640,00
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		3 420,00	640,00
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		300,65
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	436 823,87	245 754,59
	Avances et acomptes recus sur commandes en cours	32 143,26	26 809,03
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 027,53	119 690,95
	Dettes fiscales et sociales	127 826,02	78 370,34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Groupe et associés		
	Autres dettes	40 795,31	13 642,95
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance (3)		
Total III		821 615,99	484 568,51
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I + II + III + IV)		666 674,24	404 680,53

Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		
	(3) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Compte de Résultat

Période de l'exercice : Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Période de l'exercice précédent : Du 01/01/2017 au 31/12/2017

		Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	249 711,41	247 684,82
	Montant net du chiffre d'affaires	249 711,41	247 684,82
	Production stockée		-4 602,93
	Production immobilisée	20 836,27	
	Produits nets partiel sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	448 091,86	508 160,26
	Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	494 102,42	552 436,35
	Autres produits (1)	775,00	8 607,00
	Total des produits d'exploitation I	1 213 516,96	1 312 285,50
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	15 284,45	9 536,91
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	49 798,80	40 445,67
	Autres achats et charges externes (2)	2 012,93	-7 586,02
	Impôts, taxes et versements assimilés	162 030,85	206 753,24
	Salaires et traitements	33 170,61	34 441,39
	Charges sociales	811 010,91	884 541,94
	Dotations { - sur immobilisations - sur actif circulant : provision - pour risques et charges : provisions	197 086,47	206 997,69
	d'exploitation { amortissements provisions	49 828,48	42 313,85
	Subventions accordées par l'association		241,40
	Autres charges	9 554,09	
	Total des charges d'exploitation II	1 329 777,59	1 417 686,07
	Résultat d'exploitation (I - II)	-116 260,63	-105 400,57
Opér. Commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	0,24	0,24
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	0,24	0,24
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	36,73	70,87
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	36,73	70,87
Résultat financier (V - VI)		-36,49	-70,63
Résultat courant avant impôt (I - II + III - IV + V - VI)		-116 297,12	-105 471,20

Compte de Résultat

Période de l'exercice : Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Période de l'exercice précédent : Du 01/01/2017 au 31/12/2017

		Exercice 2018	Exercice 2017
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris de avances de crédit bail mobilier immobilier		
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	68 808,64	27 282,68
	Produits exceptionnels sur autres opérations		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	68 808,64	27 282,68
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 577,62	840,62
	Charges exceptionnelles autres		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	7 577,62	840,62
	Résultat exceptionnel (VII - VIII)	61 231,02	26 442,06
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Autres IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I + III + V + VII + XI) XIII	1 282 325,84	1 339 568,42
	Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X + XII) XIV	1 337 391,94	1 418 597,56
	Excedent ou déficit (XIII - XIV)	-55 066,10	-79 029,14

Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
	Bénévolat	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
Charges		
	Secours en nature	
	Mise à disposition de biens et services	
	Personnel bénévole	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice Comptable du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018

SOMMAIRE DES ANNEXES

A / Faits caractéristiques, principes comptables, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

- 1 – Faits significatifs de l'exercice
- 2 – Méthodes Comptables
- 3 – Comparabilité des comptes
- 4 – Evènement postérieur à la clôture
- 5 – Rémunération globale des dirigeants

B / Notes relatives aux postes de Bilan

- 1 – Actif immobilisé
- 2 – Amortissement et dépréciation des immobilisations
- 3 – Stocks et en cours
- 4 – Créances
- 5 – Capitaux propres
- 6 – Subventions d'investissement
- 7 – Provisions
- 8 – Emprunts et dettes
- 9 – Autres informations

C / Notes relatives aux postes du comptes de résultat

- 1 – Ressources de l'organisme
- 2 – Décomposition des actions de formation par finalité
- 3 – Commissaire aux comptes
- 4 – Détail des charges et produits exceptionnels
- 5 – Ventilation de l'effectif moyen

A / Faits caractéristiques, principes comptables, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

1 – Faits significatifs de l'exercice

2 – Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.) et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite du coût historique.

3 – Comparabilité des comptes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4 – Evènement postérieur à la clôture

Néant

5 – Rémunération globale des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi de 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salarié ou bénévoles s'est élevé à 0 € au cours de l'exercice.

B / Notes relatives aux postes de Bilan**1 – Actif immobilisé****Immobilisations corporelles**

Tableau des immobilisations en valeur brute

Mouvement des immobilisations avant amortissement (en €)	Début exercice	Acquisition / mise en service	Cession/ mise au rebut / sortie	Fin d'exercice
* Recherche et Développement	-	-		1 782,86
* logiciels	1 782,86	-		-
* fond de commerce	-	-		5 434,66
* agencements et aménagements	5 434,66	-		216 404,29
* construction s/ agencements	115 568,02	100 836,27		-
Constructions sur sol autrui	-	-		60 752,27
* installations techniques matériel	59 704,07	1 048,20		2 202,93
* installations générales	2 202,93	-		89 714,26
* matériel de transport	86 717,00	2 997,26		33 313,11
* matériel de bureau et informatique	33 313,11	-		2 831,71
* matériel et mobilier de bureau	998,18	1 833,53		-
* cheptel	-	-		-
* immobilisations en cours	-	-		-
* avances et acomptes	-	-		-
TOTAL	305 720,83	106 715,26	0,00	412 436,09

Immobilisations financières

Mouvement des immobilisations	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
* dépôts et cautionnement	350,00	250,00		600,00
logement				
autres				
* souscript Particip				
* Prêt d'honneur				
* Autres Prêts				
TOTAL	350,00	250,00	-	600,00

2 – Amortissement et dépréciation des immobilisations

Amortissements	Début exercice	Amort antérieurs/reprises	Dotations de l'exercice	Reprise suite à une cession	Fin d'exercice
* Recherche et Développement	-		-		1 782,86
* logiciels	1 782,86		-		2 929,06
* agencements et aménagements	2 929,06		-		111 047,12
* construction s/ agencements	66 616,64	30 119,45	14 311,03		-
* Constructions sur solde autrui	-		-		77 140,97
* installations techniques matériel	66 556,84		10 584,13		1 648,38
* installations générales	1 207,79		440,59		66 398,74
* matériel de transport	46 137,65		20 261,09		30 999,11
* matériel de bureau et informatique	26 767,47		4 231,64		998,18
* matériel et mobilier de bureau	998,18		-		-
* cheptel	-		-		-
* immobilisations en cours	-		-		-
TOTAL	212 996,49	30 119,45	49 828,48	0,00	292 944,42

L'amortissement est calculé de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Recherche et Développement	5 ans
Logiciels	3 ans
Acquisition Immobilière	33 ans
Agencement	3 à 10 ans
Matériel et outillage	De 3 à 15 ans
Matériel pédagogique	De 1 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de bureau	De 3 à 5 ans
Mobilier Hébergement & Enseignement	De 5 à 10 ans

3 – Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré sur l'année.

Stocks	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
* Matières Premières	13 715,86	11 702,93	13 715,86	11 702,93
TOTAL	13 715,86	11 702,93	13 715,86	11 702,93

4 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
- Actif immobilisé	-	-		
* prêt	-	-		
* dépôt et cautionnement	600,00	-		600,00
- Actif circulant	-	-		
* avances et acomptes versés	-	-		
* autres créances clients	106 180,18	106 180,18		
* créance personnel et org sociaux	-	-		
* Etat et autres collectivités Publiques	-	-		
* charges constatées d'avance	370,00	370,00		
* autres créances	296 590,15	296 590,15		
TOTAL	403 740,33	403 140,33	0,00	600,00

5 – Capitaux propres

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Fonds Associatifs				
*Réserves	0,00	0,00	0,00	
*Autres Réserves	15 500,00	0,00	0,00	15 500,00
*Apport sans droit de reserve	8 990,22	0,00	0,00	8 990,22
...	0,00	0,00	0,00	
REPORT A NOUVEAU	-101 612,53	-79 029,14	0,00	-180 641,67
	0,00	0,00	0,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-79 029,14	-55 066,10	-79 029,14	-55 066,10
TOTAL	-156 151,45	-134 095,24	-79 029,14	-211 217,55

6 – Subventions Investissements

Montant des subventions d'équipement :	190 351,00
Montant de la quote part virée au résultat 2018 :	33 253,67
Montant des subventions inscrites au résultat au 31/12/2018 :	- 4 250,00
Subventions restant à rapporter au résultat :	52 855,80

7 – Provisions

	Début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Fin exercice
Provisions pour dépréciation				
- de prêts				
- d'autres actifs				
Provisions pour risques et charges				
- Départ à la retraite				
- Ressource Humaine				
- Fermeture établissement				
- Restructuration				
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

8 – Emprunts et dettes

DETTES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
* avance acomptes reçus	32 143,26	32 143,26		
* Fournisseurs et comptes rattachés	184 027,53	184 027,53		
* Fournisseurs immos	-	-		
* Personnel, organismes sociaux	127 826,02	127 826,02		
* Etat et autres collectivités Publiques	-	-		
* créiteurs divers	40 795,31	40 795,31		
* produits constatées d'avance	-	-		
* autres dettes (dont c/c)	436 823,87	436 823,87		
TOTAL	821 615,99	821 615,99	0,00	0,00

9 – Autres informations

Détail des charges constatées d'avances

Nom du fournisseur	Montant de la facture	Date facture	Prorata	Mtt de Régularisation ou de Provision
TOTAL	0,00			0,00

Détail des produits à recevoir

Nom du client	Montant de la facture	Date facture	Prorata	Mtt de Régularisation ou de Provision
TOTAL	0,00			0,00

Détail des produits constatés d'avance

Nom du client	Montant de la facture	Date facture	Prorata	Mtt de Régularisation ou de Provision
				0,00
TOTAL	0,00			0,00

Détail des factures à établir

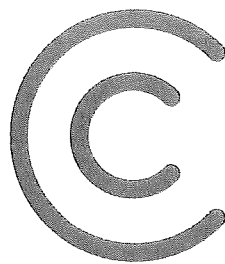
Nature	Montant de la facture	Prorata	Mtt de Régularisation ou de Provision	Objet
TOTAL	-		-	

Détail des Factures Non Parvenues

Nature	Montant de la facture	Prorata	Mtt de Régularisation ou de Provision	Objet
TOTAL	-		-	

Détail des Charges à Payer

Nature	Montant de la facture	Prorata	Mtt de Régularisation ou de Provision	Objet
Dettes fiscales et sociales	17 780,40		17 780,40	Provision CP
Dettes fiscales et sociales	15 832,60		15 832,60	FORMATION PROF
Dettes fiscales et sociales	14 463,00		14 463,00	TAXE/SALAIRES
TOTAL	48 076,00		48 076,00	



commissaire aux comptes

ATELIER PIERRE D'ANGLE
RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

LES COMPTES ANNUELS

**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

ATELIER DE LA PIERRE D'ANGLE

Association
Quartier LEPLAN
83170 BRIGNOLES

Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSULTING

L'Elysée
8 avenue Edmond Dunan
83400 Hyères

Exercice clos le 31 décembre 2018

ASSOCIATION ATELIER DE LA PIERRE D'ANGLE

Siège social : QUARTIER LEPLAN
83170 BRIGNOLES
RCS TOULON 395 083 090

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Association ATELIER DE LA PIERRE
D'ANGLE

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux adhérents de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ATELIER PIERRE D'ANGLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous réalisons notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de ma responsabilité de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Hyères, le 29 mai 2019.

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSULTING
Représentée par Patrick PEROCESCHI

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix-en-Provence

ANNEXE

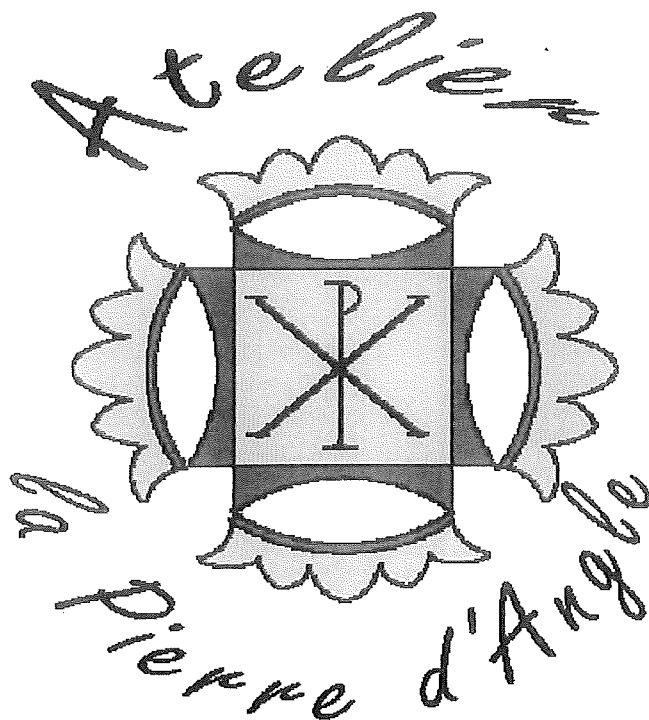
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ATELIER DE LA PIERRE D'ANGLE

Comptes annuels au 31 décembre 2018



ASSOCIATION ATELIER LA PIERRE D'ANGLE
QUARTIER LEPLAN
83170 BRIGNOLES

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2018 au 31/12/2018

Patrick PEROCESCHI
Commissaire aux Comptes

Bilan

Actif		Exercice 31/12/2018			Exercice 31/12/2017
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	1 782,86	1 782,86		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	1 782,86	1 782,86		
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	2 929,06	2 929,06		
	Agencements terrains	180 497,51	111 047,12	69 450,39	13 044,60
	Constructions				
	Construction sol autrui				
	Inst. Techniques, mat. out. Industriels	99 164,65	77 140,97	22 023,68	31 559,61
	Autres immobilisations corporelles	128 062,01	100 044,41	28 017,60	48 120,13
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	410 653,23	291 161,56	119 491,67	92 724,34
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	600,00		600,00	350,00
	Total	600,00		600,00	350,00
Total I		413 036,09	292 944,42	120 091,67	93 074,34
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	11 702,93		11 702,93	13 715,86
	En cours de production de biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total	11 702,93		11 702,93	13 715,86
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances usagers et comptes rattachés	106 180,18		106 180,18	108 303,53
	Autres créances	296 590,15		296 590,15	133 974,98
	Total	402 770,33		402 770,33	242 278,51
Autres titres	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	131 739,31		131 739,31	54 247,66
	Charges constatées d'avance (4)	370,00		370,00	1 364,16
	Total II	546 582,57		546 582,57	311 606,19
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion actif V					
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)		959 618,66	292 944,42	666 674,24	404 680,53

Renvois	(1) Dont droit au bail		
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)		
Engagements reçus	Legs net à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents		
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle		
	Dons en nature restant à vendre		
	Autres		

Bilan

Passif (avant répartition)		Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donation, subv. Invest. Biens renouvelables)	24 490,22	24 490,22
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	-180 641,67	-101 612,53
	Résultat de l'exercice	-55 066,10	-79 029,14
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	52 855,80	75 623,47
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		-158 361,75	-80 527,98
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	3 420,00	640,00
Total II		3 420,00	640,00
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		300,65
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	436 823,87	245 754,59
	Avances et acomptes recus sur commandes en cours	32 143,26	26 809,03
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 027,53	119 690,95
	Dettes fiscales et sociales	127 826,02	78 370,34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Groupe et associés		
	Autres dettes	40 795,31	13 642,95
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance (3)		
Total III		821 615,99	484 568,51
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I + II + III + IV)		666 674,24	404 680,53

Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		
	(3) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Compte de Résultat

Période de l'exercice : Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Période de l'exercice précédent : Du 01/01/2017 au 31/12/2017

		Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	249 711,41	247 684,82
	Montant net du chiffre d'affaires	249 711,41	247 684,82
	Production stockée		-4 602,93
	Production immobilisée	20 836,27	
	Produits nets partiel sur opérations à long terme ^r		
	Subventions d'exploitation	448 091,86	508 160,26
	Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	494 102,42	552 436,35
	Autres produits (1)	775,00	8 607,00
	Total des produits d'exploitation I	1 213 516,96	1 312 285,50
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	15 284,45	9 536,91
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	49 798,80	40 445,67
		2 012,93	-7 586,02
	Autres achats et charges externes (2)	162 030,85	206 753,24
	Impôts, taxes et versements assimilés	33 170,61	34 441,39
	Salaires et traitements	811 010,91	884 541,94
	Charges sociales	197 086,47	206 997,69
	Dotations { - sur immobilisations amortissements provisions	49 828,48	42 313,85
	d'exploitation { - sur actif circulant : provision - pour risques et charges : provisions		241,40
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	9 554,09	
	Total des charges d'exploitation II	1 329 777,59	1 417 686,07
	Résultat d'exploitation (I - II)	-116 260,63	-105 400,57
Opér. Commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	0,24	0,24
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	0,24	0,24
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	36,73	70,87
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	36,73	70,87
	Résultat financier (V - VI)	-36,49	-70,63
	Résultat courant avant impôt (I - II + III - IV + V - VI)	-116 297,12	-105 471,20

Compte de Résultat

Période de l'exercice : Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Période de l'exercice précédent : Du 01/01/2017 au 31/12/2017

		Exercice 2018	Exercice 2017
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris dedevances de crédit bail mobilier immobilier		
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	68 808,64	27 282,68
	Produits exceptionnels sur autres opérations		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	68 808,64	27 282,68
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 577,62	840,62
	Charges exceptionnelles autres		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	7 577,62	840,62
	Résultat exceptionnel (VII - VIII)	61 231,02	26 442,06
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Autres IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I + III + V + VII + XI) XIII	1 282 325,84	1 339 568,42
	Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X + XII) XIV	1 337 391,94	1 418 597,56
	Excédent ou déficit (XIII - XIV)	-55 066,10	-79 029,14

Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
	Bénévolat	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
Charges		
	Secours en nature	
	Mise à disposition de biens et services	
	Personnel bénévole	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice Comptable du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018

SOMMAIRE DES ANNEXES

A / Faits caractéristiques, principes comptables, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

- 1 – Faits significatifs de l'exercice
- 2 – Méthodes Comptables
- 3 – Comparabilité des comptes
- 4 – Evènement postérieur à la clôture
- 5 – Rémunération globale des dirigeants

B / Notes relatives aux postes de Bilan

- 1 – Actif immobilisé
- 2 – Amortissement et dépréciation des immobilisations
- 3 – Stocks et en cours
- 4 – Créances
- 5 – Capitaux propres
- 6 – Subventions d'investissement
- 7 – Provisions
- 8 – Emprunts et dettes
- 9 – Autres informations

C / Notes relatives aux postes du comptes de résultat

- 1 – Ressources de l'organisme
- 2 – Décomposition des actions de formation par finalité
- 3 – Commissaire aux comptes
- 4 – Détail des charges et produits exceptionnels
- 5 – Ventilation de l'effectif moyen

Patrick PEROCESCHI
Commissaire aux Comptes

A / Faits caractéristiques, principes comptables, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

1 – Faits significatifs de l'exercice

2 – Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.) et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite du coût historique.

3 – Comparabilité des comptes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4 – Evènement postérieur à la clôture

Néant

5 – Rémunération globale des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi de 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants salarié ou bénévoles s'est élevé à 0 € au cours de l'exercice.

B / Notes relatives aux postes de Bilan**1 – Actif immobilisé****Immobilisations corporelles**

Tableau des immobilisations en valeur brute

Mouvement des immobilisations avant amortissement (en €)	Début exercice	Acquisition / mise en service	Cession/ mise au rebut / sortie	Fin d'exercice
* Recherche et Développement	-	-		
* logiciels	1 782,86	-		1 782,86
* fond de commerce	-	-		-
* agencements et aménagements	5 434,66	-		5 434,66
* construction s/ agencements	115 568,02	100 836,27		216 404,29
Constructions sur sol autrui	-	-		-
* installations techniques matériel	59 704,07	1 048,20		60 752,27
* installations générales	2 202,93	-		2 202,93
* matériel de transport	86 717,00	2 997,26		89 714,26
* matériel de bureau et informatique	33 313,11	-		33 313,11
* matériel et mobilier de bureau	998,18	1 833,53		2 831,71
* cheptel	-	-		-
* immobilisations en cours	-	-		-
* avances et acomptes	-	-		-
TOTAL	305 720,83	106 715,26	0,00	412 436,09

Immobilisations financières

Mouvement des immobilisations	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
* dépôts et cautionnement	350,00	250,00		600,00
logement				
autres				
* souscript Particip				
* Prêt d'honneur				
* Autres Prêts				
TOTAL	350,00	250,00	-	600,00

2 – Amortissement et dépréciation des immobilisations

Amortissements	Début exercice	Amort antérieurs/reprises	Dotations de l'exercice	Reprise suite à une cession	Fin d'exercice
* Recherche et Développement	-		-		-
* logiciels	1 782,86		-		1 782,86
* agencements et aménagements	2 929,06		-		2 929,06
* construction s/ agencements	66 616,64	30 119,45	14 311,03		111 047,12
* Constructions sur solde autrui	-		-		-
* installations techniques matériel	66 556,84		10 584,13		77 140,97
* installations générales	1 207,79		440,59		1 648,38
* matériel de transport	46 137,65		20 261,09		66 398,74
* matériel de bureau et informatique	26 767,47		4 231,64		30 999,11
* matériel et mobilier de bureau	998,18		-		998,18
* cheptel	-		-		-
* immobilisations en cours	-		-		-
TOTAL	212 996,49	30 119,45	49 828,48	0,00	292 944,42

L'amortissement est calculé de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Recherche et Développement	5 ans
Logiciels	3 ans
Acquisition Immobilière	33 ans
Agencement	3 à 10 ans
Matériel et outillage	De 3 à 15 ans
Matériel pédagogique	De 1 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de bureau	De 3 à 5 ans
Mobilier Hébergement & Enseignement	De 5 à 10 ans

3 – Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré sur l'année.

Stocks	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
* Matières Premières	13 715,86	11 702,93	13 715,86	11 702,93
TOTAL	13 715,86	11 702,93	13 715,86	11 702,93

4 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CREANCES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
- Actif immobilisé	-	-		
* prêt	-	-		
* dépôt et cautionnement	600,00	-		600,00
- Actif circulant	-	-		
* avances et acomptes versés	-	-		
* autres créances clients	106 180,18	106 180,18		
* créance personnel et org sociaux	-	-		
* Etat et autres collectivités Publiques	-	-		
* charges constatées d'avance	370,00	370,00		
* autres créances	296 590,15	296 590,15		
TOTAL	403 740,33	403 140,33	0,00	600,00

5 – Capitaux propres

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Fonds Associatifs				
* Réserves	0,00	0,00	0,00	
* Autres Réserves	15 500,00	0,00	0,00	15 500,00
* Apport sans droit de reserve	8 990,22	0,00	0,00	8 990,22
...	0,00	0,00	0,00	
REPORT A NOUVEAU	-101 612,53	-79 029,14	0,00	-180 641,67
	0,00	0,00	0,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-79 029,14	-55 066,10	-79 029,14	-55 066,10
TOTAL	-156 151,45	-134 095,24	-79 029,14	-211 217,55

6 – Subventions Investissements

Montant des subventions d'équipement :	190 351,00
Montant de la quote part virée au résultat 2018 :	33 253,67
Montant des subventions inscrites au résultat au 31/12/2018 :	- 4 250,00
Subventions restant à rapporter au résultat :	52 855,80

7 – Provisions

	Début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Fin exercice
Provisions pour dépréciation				
- de prêts				
- d'autres actifs				
Provisions pour risques et charges				
- Départ à la retraite				
- Ressource Humaine				
- Fermeture établissement				
- Restructuration				
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

8 – Emprunts et dettes

DETTE	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
* avance acomptes reçus	32 143,26	32 143,26		
* Fournisseurs et comptes rattachés	184 027,53	184 027,53		
* Fournisseurs immos	-	-		
* Personnel, organismes sociaux	127 826,02	127 826,02		
* Etat et autres collectivités Publiques	-	-		
* créiteurs divers	40 795,31	40 795,31		
* produits constatés d'avance	-	-		
* autres dettes (dont c/c)	436 823,87	436 823,87		
TOTAL	821 615,99	821 615,99	0,00	0,00

9 – Autres informations

Détail des charges constatées d'avances

Nom du fournisseur	Montant de la facture	Date facture	Prorata	Mtt de Régularisation ou de Provision
TOTAL	0,00			0,00

Détail des produits à recevoir

Nom du client	Montant de la facture	Date facture	Prorata	Mtt de Régularisation ou de Provision
TOTAL	0,00			0,00

Détail des produits constatés d'avance

Nom du client	Montant de la facture	Date facture	Prorata	Mtt de Régularisation ou de Provision
TOTAL	0,00			0,00

Détail des factures à établir

Nature	Montant de la facture	Prorata	Mtt de Régularisation ou de Provision	Objet
TOTAL	-		-	

ASSOCIATION ATELIER DE LA PIERRE D'ANGLE

Siège social : QUARTIER LEPLAN
83170 BRIGNOLES
RCS TOULON 395 083 090

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

ASSOCIATION ATELIER DE LA PIERRE D'ANGLE Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS PASSEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées **au cours de l'exercice écoulé** :

✓ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION :

L'association Auteuil Formation Continue (AFC) a facturé à votre association les heures de direction du site de Saint-Maximin de Mme AUCHERE à hauteur de 20 696 € en date du 30 avril 2018.

✓ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION :

L'association Apprentis Auteuil Formation a facturé à votre association les heures de responsable de projet à hauteur de 18 151 € en date du 31 décembre 2018.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE
DELIBERANT ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU
COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées **au cours des exercices précédents** :

✓ CONVENTION DE PARTENARIAT :

Votre association a conclu le 1^{er} janvier 2012 une convention de partenariat avec l'association Auteuil Formation Continue (AFC) d'une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction et portant sur la mise à disposition par la Fondation de moyens administratifs et financiers. Au titre de cette convention votre association était redevable au 31 décembre 2016 de 95 000 €

Cette somme n'a pas été remboursée sur l'exercice 2018.



✓ AVANCES DE TRESORERIE :

Durant l'exercice 2018, l'association Auteuil Formation Continue (AFC) a consenti trois avances de trésorerie, le 9 février 2018 pour 10 000 €, le 9 mars 2018 pour 30 000 € et le 3 août 2018 pour 70 000 €.

Votre association a remboursé le 17 décembre 2018, la somme de 10 000 €.

Dans le cadre de la poursuite de la convention du 16 novembre 2011 et de celle conclue le 1^{er} janvier 2012, votre Association était redevable au 31 décembre 2018, de la somme de 276 950 €, se décomposant comme suit :

- Fondation des Apprentis d'Auteuil : 141 950 €
- Association Auteuil Formation Continue : 125 000 €
- SARL TRANSEPT : 10 000 €

Sommes restant dues par votre Association au 31 décembre 2018 : 276 950 €

✓ LOCATIONS IMMOBILIERES :

Votre association a conclu le 1^{er} janvier 2008 avec la Fondation des Apprentis Auteuil une convention de « mise à disposition d'installations », relative aux locaux qu'elle occupe et utilise pour les besoins de son activité à Brignoles, sise quartier Le Plan RN7. Cette convention, conclue pour une durée de 17 ans à compter de cette date, est renouvelable de droit à son terme pour une durée équivalente puis tacitement aux échéances suivantes.

Selon avenant, la Fondation des Apprentis a facturé à votre association à titre de loyer pour l'exercice 2018 la somme de 17 087 € correspondant au montant des amortissements des travaux réalisés par la Fondation non prévus dans la convention initiale.

Les loyers des exercices 2017 soit 20 737 € et 2018 soit 17 087 € n'ont pas été réglés au 31 décembre 2018.

✓ CESSIONS DE PARTS :

Par acte de cession de parts sociales en date du 30 octobre 2016, enregistrée le 2 décembre 2016 puis régularisée en mai 2017, votre association a cédé les 125 parts qu'elle détenait dans la SARL TRANSEPT à la SASU AUTEUIL INSERTION pour UN euro.

Au cours de l'exercice 2018, la société TRANSEPT a avancé le 8 mars 2018 la somme de 5 000 € et le 20 juillet 2018 la somme de 5 000 € à votre association soit la somme globale de 10 000 €. Cette somme n'a pas été remboursée à la clôture 2018.

De surcroît le 31 décembre 2018, votre association a facturé à la société TRANSEPT les heures de tenue de comptabilité et de travaux administratifs réalisées pour son compte par Mme GRANIER, votre comptable pour 11 138 €.

Hyères, le 29 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSULTING
Représentée par Patrick PEROCESCHI

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale d'Aix en
Provence